



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 119078

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les inquiétudes exprimées par le collectif SOS-justice 57 concernant le tribunal d'instance de Metz. Celui-ci indique en effet que, en matière de départage prud'homal, il faut attendre un an avant de voir sa demande audiencée pour la première fois. Il le remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119078

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10485

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)